



PERMIS DE CONSTRUIRE

N° Permis :

En date du :

Localité(s) :

Nature des travaux :

Surface de plancher autorisée : m²

Hauteur des toitures constructibles : m

Surface des bâtiments à démolir : m²

Superficie du terrain : m²

Nom de l'architecte auteur du projet :

Le dossier peut être consulté à la Mairie de cette ville et adresse :

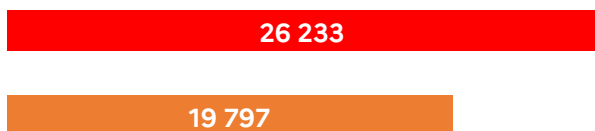
Les autorisations de constructions neuves de Provence-Alpes-Côte d'Azur entre le 1^{er} octobre 2023 et le 30 septembre 2024 ont diminué par rapport à la période précédente. La baisse est encore plus sensible pour les mises en chantier de logement. Ce recul concerne également la France entière. Sur 12 mois glissants, les autorisations remontent légèrement au troisième trimestre dans la région tandis que les mises en chantier continuent de baisser.

Ces dernières sont nettement en deçà de la moyenne des dix dernières années pour les départements littoraux.

Dans ce contexte baissier, la part des constructions de logements collectifs sur l'ensemble des logements continue, elle, d'augmenter pour revenir au niveau de fin 2018.

Nombre de logements sur 12 mois à la fin du troisième trimestre 2024

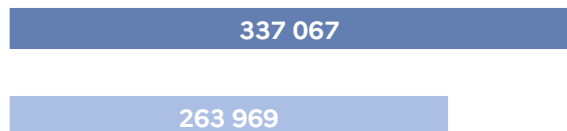
Variation par rapport à la période précédente



Autorisés



Commencés



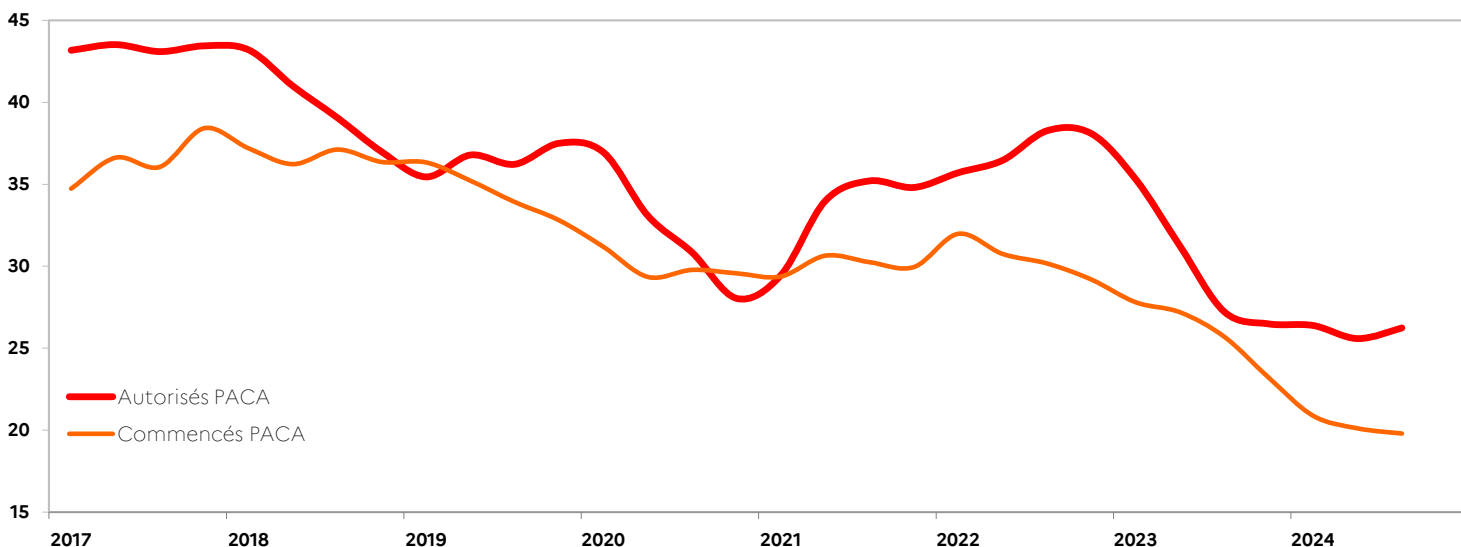
Autorisés



Commencés



Nombre de logements autorisés et commencés en PACA sur 12 mois glissants (en milliers)



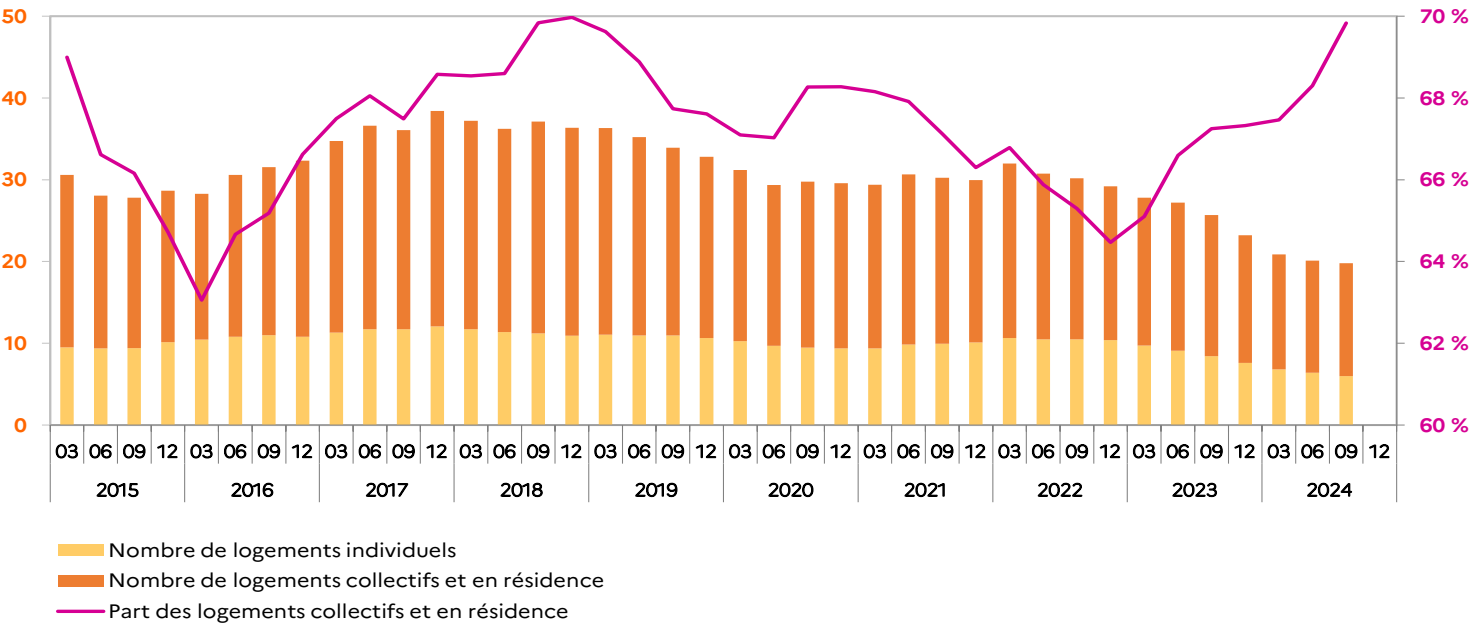
7,8%

Part des logements autorisés en PACA sur le total des logements autorisés en France.

7,5%

Part des logements commencés en PACA sur le total des logements commencés en France.

Évolution des logements commencés individuels et collectifs en PACA sur 12 mois glissants (en milliers)

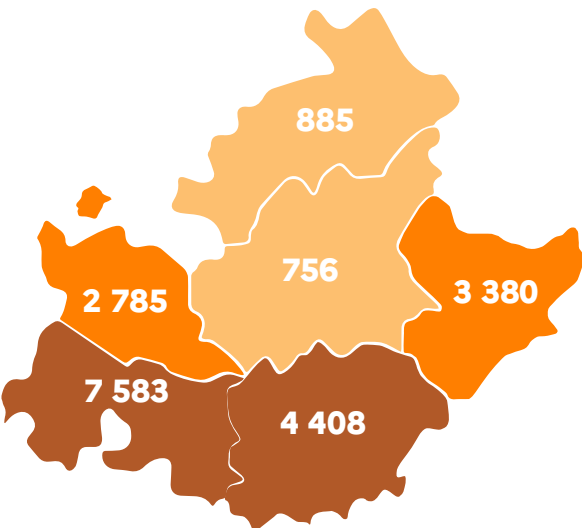


C'est la part des logements en résidence sur l'ensemble des logements collectifs et en résidence construits en PACA. Ces logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits par un promoteur, visent une occupation par un public ciblé selon la nature de la résidence (personnes âgées ou handicapées, étudiants, touristes, hôtellerie, social) avec mise à disposition de services spécifiques.

Ce chiffre est basé sur les constructions de logements en date réelle de l'année 2023, dernière période pour laquelle une estimation fiable est disponible à l'échelon régional.

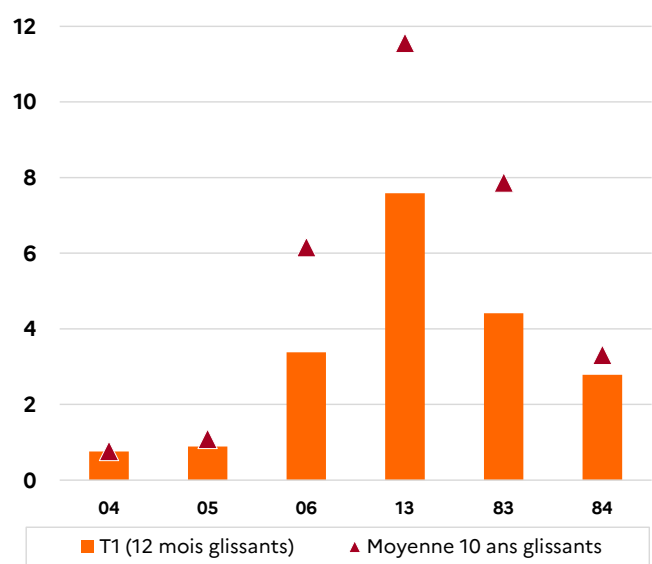
Pour cette période, la proportion, pour la France entière, est de 19 %.

Répartition des constructions des logements neufs commencés



Source : SDES - , Sitadel en dates réelles estimées

Évolution du nombre de constructions de logements neufs commencés (en milliers)



Directeur de rédaction :
Responsable de rédaction :
Rédaction :
Infographie :

Sébastien Forest
Sylvie Frayse
Bruno Deruaz
Joel Hemmerich

Pour en savoir plus :

www.paca.developpement-durable.gouv.fr
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

DREAL PACA : 16 Rue Antoine Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille
Cédex 3 - Tél : 04 88 22 61 00